

Commune de DENICE
Canton de GLEIZE
Arrondissement de VILLEFRANCHE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 13h heures, le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Marie Christine CHALOIN, M. Gilbert MUTIN, Mme Maria KRUCHTEN, M. Didier HERBAUT, Mme Michelle GIROD-DAVID, Mme Christine GRANDHAYE, Mme Aline PLANTIN, Mme Vanessa TOURNIER, M. Alexandre LOUCHET, M. Guillaume LION, M. Cyril KRUCHTEN, Mme Corinne BODINIER, Mme Pernelle PINET-CARRON, M. Jean-Luc RAGINEL

Absents excusés : M. Gaël MERCIER (pouvoir donné à Michelle Girod-David), Frédéric LEYVAL (pouvoir donné à Gilbert MUTIN), Mme Audrey ROCHE (pouvoir donné à Didier HERBAUT), M. Benoît GRELET pouvoir donné à Corinne BODINIER.

Date de la convocation : 28 mai 2026
Secrétaire de Séance : Mme Marie-Christine CHALOIN

Assistaient également à la séance : Mme PEINAUD, secrétaire générale de mairie

=====

1- Élection sénatoriales désignation des délégués titulaires et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

1-1 Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. Didier HERBAUT, Mme Michelle GIROD-DAVID, Mme Vanessa TOURNIER, Mme Pernelle PINET-CARRON.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

1-2 Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A Vivre à DENICE : M. Jacques TOURNIER, Mme Marie-Christine CHALOIN, M. Didier HERBAUT, Mme Maria KRUCHTEN, M. Gilbert MUTIN, Mme Michelle GIROD-DAVID, M. Cyril KRUCHTEN, Mme Aline PLANTIN

Liste B Ensemble plus forts pour DENICE : Mme Corinne BODINIER, M. Jean-Luc RAGINEL, Mme Pernelle PINET-CARRON, M. Benoît GRELET

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

1-3 Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- **liste A** : 15 voix
- **liste B** : 4 voix

La **liste A** obtient 4 sièges

La **liste B** obtient 1 siège

M. le maire proclame les résultats définitifs :

La **liste A** obtient 4 sièges

La **liste B** obtient 1 siège

Sont élus délégués de la liste « Vivre à Denicé » : Jacques Tournier, Marie-Christine Chaloin Didier Herbaut et Maria Kruchten

Sont élus délégués de la liste « Ensemble plus fort pour Denicé » : Corinne Bodinier

1-4 Élection des délégués suppléants

M./Mme le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 3 sièges

Liste B : 0 siège

Sont élus suppléants de la liste « vivre à Denicé » : Gilbert Mutin, Michelle Girod-David et Cyril Kruchten

2-Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la réunion en date du 23 avril 2026 diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

3 -Emprunt pour acquisition d'un véhicule communal

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été réalisée auprès de 3 organismes bancaires pour souscrire un contrat de prêt de 57 000 euros destiné à financer le projet d'achat d'un camion destiné aux services techniques communaux. Ce camion viendra remplacer le camion actuel ayant plus de 25 ans.

Il précise que les organismes suivants ont été consultés :

- Le Crédit Agricole
- La Caisse d'Épargne
- La Caisse des dépôts

Suite à l'analyse des offres, et après avoir pris connaissance de l'offre de financement, il est proposé au conseil municipal :

De contracter auprès de la Caisse d'épargne un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Principales caractéristiques du contrat de prêt

Montant 57 000 euros

Durée prêt 7 ans

Taux fixe de 3,53 %

Périodicité trimestrielle 2306,50€.

Amortissement progressif à échéances constantes

Frais de dossier 200 €

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par la caisse d'épargne, et après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 15 voix POUR accepte l'offre de prêt énumérée ci-dessus.

4- Délégation aux adjoints

M. le Maire informe l'assemblée délibérante des délégations accordées aux adjoints.

Marie-Christine CHALOIN, 1^{ère} **adjointe** reçoit délégation de fonction en matière de : finances, conseil d'école, activités périscolaires, CCAS et MAPA. Elle peut engager les dépenses, c'est-à-dire signature des contrats, conventions, devis et bons de commande entrant dans le champ de ses délégations à hauteur de 1 000€ TTC.

De plus, en cas d'absence ou de tout autre empêchement, le Maire de DENICE est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par Marie-Christine CHALOIN, 1^{ère} adjointe.

Gilbert MUTIN, 2^{ème} **adjoint** reçoit délégation de fonction en matière de : voirie, évènements, cérémonies, sécurité et vidéoprotection.

Il peut engager les dépenses, c'est-à-dire signature des contrats, conventions, devis et bons de commande entrant dans le champ de ses délégations à hauteur de 1 000€ TTC.

Maria KRUCHTEN, 3^{ème} **adjointe**, reçoit délégation de fonction en matière de : communication, site internet, cadre de vie, économie et patrimoine.

Elle peut engager les dépenses, c'est-à-dire signature des contrats, conventions, devis et bons de commande entrant dans le champ de ses délégations à hauteur de 1 000€ TTC.

Didier HERBAUT, 4^{ème} **adjoint**, reçoit délégation de fonction en matière de : bâtiments, fleurissement, cimetière, illuminations et électricité.

Il peut engager les dépenses, c'est-à-dire signature des contrats, conventions, devis et bons de commande entrant dans le champ de ses délégations à hauteur de 1 000€ TTC.

5-Commission CAVBS



	Intitulé	Titulaire	Suppléant
1	Aménagement du territoire : Agriculture, viticulture, Alimentation, Habitat, Mobilités, Voirie, Grands projets urbains	Jean-Luc RAGINEL	Cyril KRUCHTEN
2	Développement économique : Commerce, Tourisme, Emploi	Maria KRUCHTEN	Benoît GRELET
3	Environnement : Biodiversité, Transition énergétique, Déchets, Gestion des risques	Didier Herbaut	Jean-Luc RAGINEL
4	Eau : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, Eau potable, Assainissement	Corinne BODINIER	Didier HERBAUT
5	Finances et moyens généraux : Bâtiments et équipements communautaires	Guillaume LION	Maria KRUCHTEN
6	Services et âges de la vie : Petite enfance, Santé, Sport, Culture, Funéraire, Contrat de ville, Cohésion sociale	Marie-Christine CHALOIN	Pernelle PINET
	Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)	Didier HERBAUT	Jacques TOURNIER

6- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Elle est composée du maire et de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Elle est réalisée à partir d'une seule liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Liste des Commissaires proposés : Didier HERBAUT, Cyril KRUCHTEN, Pernelle PINET, Benoît GRELET, Corinne BODINIER, Guillaume LION, Pascal GRANDHAYE, Jean-Paul

BILLANDON, Evelyne GOBET, Hervé DUSSAUGE, Jean-Michel POLOSSE, Michelle GIROD-DAVID, Marcel DALBÉPIERRE, Andrée VALOIS, Georges MATRAY, Jean-François ROCHE, Hervé GOUJON, René BRONDEL, Aline PLANTIN, Christiane ZIMMERMAN, Charles BENAY, Thierry RODOT, Gilbert MUTIN, Thierry LEFEBVRE.

La liste proposée est adoptée à l'unanimité.

7-CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Son rôle est d'assurer, pour la CABVS et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences.

La CABVS, ayant fait le choix du régime fiscal de la taxe professionnelle unique (FPU) qui signifie que l'EPCI prélève lui-même la fiscalité professionnelle, les communes membres reçoivent en compensation une « attribution » versée chaque année. Celle-ci est minorée des transferts de compétences qui ont été évalués par la CLECT.

Marie-Christine CHALOIN est proposée comme représentante de la commune.

A l'unanimité, Mme CHALOIN est désignée représentante de la commune.

8- BSA (Société Publique Locale Beaujolais Saône Aménagement)

Un représentant de la commune à l'Assemblée des Collectivités Locales au sein de la Société Publique Locale et un représentant de la commune à l'assemblée générale des actionnaires de la Société Publique Locale Beaujolais Saône Aménagement doivent être nommés.

A l'unanimité, M. Didier Herbaut est désigné représentant pour l'assemblée des collectivités, et Mme Pernelle PINET représentante pour l'assemblée générale des actionnaires.

9-CCLE (Commission de Contrôle des Listes électorales)

Depuis la loi 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal.

M. le Maire expose qu'il faut élire 3 personnes de la liste majoritaire et 2 personnes de la liste minoritaire. Il propose de nommer Marie-Christine CHALOIN, Didier HERBAUT, Guillaume LION, Corinne BODINIER et Jean-Luc RAGINEL.

La proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

10-Convention d'adhésion « inspection en santé et sécurité au travail » avec le CDG (Centre de Gestion)

M. le Maire explique que l'objectif est de confier la mission d'inspection en santé et sécurité au travail au Centre de Gestion du Rhône. Cette fonction comprend des interventions sur le terrain pour contrôler l'application de la réglementation et détecter les risques non maîtrisés.

La proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

11- Subvention exceptionnelle

L'amicale boule est qualifiée pour les championnats de France en simple, double et en quadrette.

M. le Maire propose d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle de 400 € pour aider aux frais de déplacement.

La proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

12- Informations diverses

Voirie :

Les travaux de la montée des Cordeliers seront terminés vers novembre/décembre 2026 et ceux de la montée de Château Gaillard, réalisés en urgence sont terminés.

Le début des travaux de réfection de la voirie de la route du Pirevert et de la rue de la Forge (sur 550 mètres environ) débuteront fin août/début septembre pour un montant estimé à 165 600€.

La société THIVENT est chargée des travaux.

Tour cycliste AURA :

Le tour Auvergne-Rhône-Alpes (ancien critérium du Dauphiné) passera à Denicé le jeudi 11 juin. Les coureurs viendront de Cogny par la RD19, tourneront au rond-point des Charmes pour prendre la RD504 en direction des « Maisons neuves », puis tourneront sur la RD76 (Grand Rue) pour traverser le centre-bourg et continueront sur cette départementale pour aller à Saint-Julien. L'horaire de passage est prévu entre 14h45 et 15h30. Paul Seixas est annoncé parmi les coureurs. Pour sécuriser les carrefours de cette course, des gendarmes seront déployés ainsi que 21 barrières sur Denicé.

Tour de la commune :

Afin de mieux connaître les limites géographiques de Denicé, messieurs Charles Benay et Jean-François Roche ont proposé de faire découvrir, aux membres du conseil municipal qui le souhaitent, les contours de la commune le samedi 6 juin. Départ à 9h00 de la mairie.

Planétarium :

Le sou des écoles a organisé cette activité dans la salle de motricité de l'école.

Le Planétarium Roannais s'est déplacé avec une coupole (dôme gonflable en surpression), l'entrée se faisant par-dessous et un vidéoprojecteur permettant d'aborder de manière ludique et pédagogique l'astronomie. La jauge était de 20 personnes.

Les parents pouvaient venir le dimanche 7 juin et les enfants de l'école ont bénéficié de cette activité le lundi 8 juin.

13- Urbanisme

Liste des autorisations d'urbanisme accordées :

Déclarations préalables accordées :

- Le 09/05/2026 pour un remplacement de 2 huisseries endommagées placées sur la surélévation de la maison en façade ouest – 9 impasse des Vignes

Déclarations préalables retirées :

- Le 23/05/26 pour un changement de destination 216 Grand rue
- Le 23/05/26 pour un changement de toiture avec démolition partielle 216 Grand rue

Permis de construire :

- Permis modificatif retiré le 23/04/26

Construction d'une maison individuelle avec garage et piscine lot. Clos du village

14- Tour de table

14-1 Intervention de Mme Marie-Christine CHALOIN

Une demande de rescrit fiscal « mécénat » est en cours. Si elle est validée par les services fiscaux cela permettra à la commune de percevoir des dons pour la réfection des vitraux de l'église. Ce qui permettra l'édition d'un reçu fiscal à destination des donateurs pour une déduction fiscale égale à 66 % du montant versé, et selon un plafond maximal déterminé.

Des démarches sont en cours pour connaître les différentes aides possibles pour la commune dans le cadre de rénovation énergétique, notamment de bâtiments locatifs.

Suite à la nouvelle carte scolaire une classe de maternelle devient une classe mixte GS/CP. Les élèves des deux classes GS/CP et CP/CE1 (prioritairement les CP) bénéficieront de la piscine avec deux créneaux horaires accordés par l'agglomération, tout en conservant le jeudi pour l'enseignement musical. Une réunion de pré rentrée avec le personnel du périscolaire est prévue le 31/08 après-midi dans les locaux de l'école. Le ménage s'effectuerait le vendredi matin afin de permettre aux personnels le souhaitant, de participer le lundi matin 31/08, à 1h30 d'information diffusée par le médecin référant à l'école de Lacenas.

M. HERBAUT et Mme CHALOIN ont effectué la visite des locaux de l'école, notamment au regard du problème des températures différentes dans chaque classe et la difficulté d'harmonisation du chauffage. Et pour prendre en compte la sécurité en matière d'intrusion potentielle de chaque classe.

14-2 Intervention de M. Gilbert MUTIN

Les WC publics sont régulièrement dégradés.

Les poubelles de tri servent de déchetterie.

Mme BODINIER demande si une mise en place de panneaux pourrait être envisagée.

L'ancien dépotoir le long du Nizerand est évoqué. L'agglomération en a été informée.

Le Département a pris un nouveau bureau d'étude au sujet du carrefour des Louattes.

14-3 Intervention de Mme Maria KRUCHTEN

Le Denicé info est prêt et sera distribué la semaine prochaine par les adjoints. Le bulletin municipal et le prochain Denicé info, sont en cours de réalisation. Mme KRUCHTEN remercie la commission communication pour son travail et son investissement.

Une rencontre entre le Maire, la Directrice et une enseignante de l'école publique et deux enseignantes de l'école privée a eu lieu le 02/06 pour présenter le projet du CMJ (conseil municipal jeune). Une réunion d'information est prévue le 25/06 à la salle des fêtes pour les parents et les enfants afin de présenter et échanger sur le projet.

Le 17/10 matin aura lieu le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes. Il comprendra 13 élus.

Le forum des associations et la réunion des nouveaux habitants se dérouleront le 05/09/2026. Mme KRUCHTEN remercie l'équipe de la commission communication pour le travail effectué.

14-4 Intervention de M. Didier HERBAUT

Environnement action à faire auprès des propriétaires pour les arbres morts le long de la rivière Freins à l'écoulement car des arbres sont en travers de la rivière.

L'APAVE a effectué des contrôles périodiques sur les bâtiments : électricité et gaz

Des capteurs de température ont été posés à l'école. Une économiste de flux de l'agglomération suit le dossier et émettra un rapport.

Une action est à faire auprès des propriétaires pour les arbres morts le long de la rivière. C'est un frein à l'écoulement car des arbres sont en travers de la rivière. Cette action sera menée en octobre, afin de préserver la biodiversité.

Une réflexion est menée sur une fête de l'environnement à l'automne (03/10) et la recyclette. Un stand de l'agglomération pourrait y participer, éventuellement un autre avec EDF comme intervenant via son pôle solidarité.

14-5 Intervention de M. Guillaume LION

Le SYDER va nous aider à faire le point sur les besoins éventuels de la commune. L'élection du bureau du SYDER a eu lieu en mai. Le prochain bureau a lieu en juin, il faudra voir ce qui est possible en termes d'aides.

EDF propose de renouveler une convention avec le CCAS de la commune. EDF pourra ainsi transmettre la liste des personnes en difficultés au CCAS. Le CCAS pourra ensuite accompagner les personnes concernées, via les travailleurs sociaux.

La proposition de signature de cette convention a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Une intervention du correspondant solidarité EDF est possible, il peut se planifier un stand sur la maîtrise de l'énergie le 5 septembre ou le 3 octobre.

14-6 Intervention de M. Cyril KRUCHTEN

La Fête du 13 juillet est organisée par l'interclasse générale.

La commune participe à hauteur de 1 000€ pour le feu d'artifice. L'interclasse générale sera présente, et les décades se distingueront par le port de ruban aux couleurs de leur décade par les participants afin de mieux se repérer et faciliter les liens.

14-7 Intervention de Mme Vanessa TOURNIER

AGLB : il reste quelques places au centre de loisir. Il sera ouvert le 31/08. L'équipe est au complet pour accueillir les enfants les mercredis et vacances scolaires.

14-8 Intervention de Mme Aline PLANTIN

AGLB : Le 16/09 un essai gratuit à un cours de « cross training » sera proposé. Il sera publié sur Panneau Pocket

14-9 Intervention de Mme Pernelle PINET-CARRON

« Nuit des églises » : le 03/07 à 18h30 un concert aura lieu à l'église de Denicé.

Un trou profond sur la chaussée est évoqué en bas du chemin de Château Gaillard. M. le Maire répond que la commune est intervenue dès la connaissance du problème. L'agglomération est intervenue en urgence. Ce site comporte le plus vieux réseau d'eau de la commune. Le réseau sera refait en même temps que la route (plan pluri annuel à venir).

Une tentative de cambriolage a été déjoué par un habitant de Château Gaillard. M. le Maire intervient en précisant qu'il est recommandé aux habitants d'appeler le 17 au plus tôt.

14-10 Intervention de Mme Corinne BODINIER

Mme BODINIER demande la date d'achat du nouveau camion de la commune.

14-11 Intervention de M. Jean-Luc RAGINEL

M. RAGINEL expose que les documents envoyés par la commune par mail sont très volumineux. Il est répondu que le dépôt des documents sur le site Webdelib est fait en parallèle de l'envoi des mails le temps de la finalisation de la mise en place du nouveau logiciel. Ce qui solutionnera le problème à moyen terme.

↳ Monsieur RAGINEL demande où en est le DUERP ^{DU}. Mme KRUCHTEN répond que la mise à jour est en cours, c'est un travail long.

La convention avec le CDG dont la proposition de signature est adoptée ce jour permettra ensuite de conventionner avec le CDG pour la rédaction et la mise en place du DUERP.

M. RAGINEL souhaite intégrer son intervention ci-dessous dans son intégralité au Procès-verbal :

« Monsieur le Maire, chers collègues,

Je souhaite revenir sur un fait survenu juste avant le précédent conseil municipal, car il touche directement au respect dû à chaque élu et à la qualité de nos échanges.

Alors que je venais de me garer, un élu de votre équipe - que je ne nommerai pas, mais qui pourra s'il le souhaite compléter mon propos - arrivait également. Par courtoisie je l'ai attendu pour le saluer, ce que nous avons fait.

Cependant, il a immédiatement fait référence au dernier courriel que je vous avais adressé dans le cadre de mon mandat.

En substance, voici ce qui m'a été dit :

1. Que le maire est un agent de l'Etat et à ce titre dépositaire de l'autorité publique
2. Que mon courriel était injurieux et insultant
3. Que j'encourais pour cette raison des poursuites pénales

Je rappelle également que lors du conseil, je n'ai pris aucune parole formelle. Cet échange m'avait laissé perplexe, dubitatif et surtout avait atteint son objectif : me dissuader de m'exprimer et me faire taire.

Par souci de rigueur, j'ai fait relire ce courrier par des juristes. Ils m'ont confirmé qu'il ne contenait ni injure, ni insulte, ni diffamation et qu'il relevait strictement du débat démocratique. Il était conforme à la loi du 29 juillet 1881 qui encadre la liberté d'expression publique.

J'ai également vérifié d'autres qualifications pénales – menace, harcèlement, intimidation – et aucune n'était caractérisée.

En revanche, ce type de mise en garde infondée, adressée à un élu dans l'exercice de son mandat peu s'apparenter à une forme d'intimidation politique. Je rappelle que l'article 433-3 du code pénal protège les élus contre toute pression visant à les empêcher de s'exprimer ou d'exercer librement leur mandat.

Ces pratiques n'ont pas leur place dans un conseil municipal.

Il est donc nécessaire de remettre les choses en perspective : les victimes ne sont pas toujours celles que vous désignez publiquement. La stratégie de victimisation activée dès qu'un sujet ne vas pas dans votre sens ne peut plus tenir lieu d'argument. Elle brouille le débat, caricature les personnes ou les institutions et détourne l'attention des enjeux réels pour les habitants de DENICE.

Monsieur le Maire, je vous demande de rappeler à certains membres de votre équipe que chaque élu mérite le respect. Vous avez choisi de ne pas nous intégrer à l'exécutif, soit mais tenter désormais de nous faire taire n'est pas une conception acceptable de la démocratie locale.

Nous devons pouvoir débattre et échanger librement.

Pour ma part, je continuerai d'exercer mon mandat avec sérieux, transparence, liberté et si nécessaire, fermeté dans l'intérêt de DENICE. Je vous remercie »

14-12 Intervention de M. Alexandre LOUCHET

M. LOUCHET indique que du 11 au 14 juin se déroulera le Jumping du Beaujolais au centre équestre. Un spectacle équestre aura lieu le samedi soir à 19h30.

M. LOUCHET évoque aussi un problème de sécurité au regard du sens de la circulation devant le centre. Des véhicules, notamment des camions de livraison, n'hésitent pas à prendre le sens interdit pour raccourcir et faciliter leur trajet. Pour un certain nombre d'entre eux ils passent même très vite, au-delà de la vitesse autorisée. Un enfant a failli se faire renverser en sortant du centre. M. le Maire et M. MUTIN proposent la pose d'un rocher ne permettant pas aux camions

de passer. Au regard de la complexité du sujet incluant aussi d'autres sens de circulation sur d'autres axes routiers de la commune, il est proposé une commission de travail pour étudier sereinement la situation et résoudre ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **08/07/2026 à 20h à la salle des fêtes**

Le Maire,

J. TOURNIER



Le Secrétaire de Séance

M-C CHALOIN

